

## **Déclaration de la Chambre des notaires du Québec sur la réconciliation avec les peuples autochtones**

Depuis les dernières années, plusieurs événements mettent en lumière la douloureuse vérité sur le système des pensionnats autochtones de même que sur les traumatismes intergénérationnels que vivent encore aujourd'hui les Premières Nations, les Inuits, les Métis, leurs familles et leurs collectivités.

En tant qu'organisation dont la mission première est la protection du public, la Chambre des notaires du Québec reconnaît l'importance de marquer la mémoire de cette tragique histoire et de rendre hommage aux survivants.

La Chambre des notaires, de même que l'ensemble de la profession notariale, par leurs valeurs fondamentales de justice, d'impartialité, de cohésion et d'entente, souhaitent contribuer à la définition d'une société plus juste et égalitaire, et ils considèrent que cela passe notamment par la réconciliation avec les peuples autochtones.

Nous nous engageons à jouer un rôle actif dans le processus de réconciliation en :

- Sensibilisant et en accompagnant les notaires sur les enjeux de droit et de réalités autochtones afin de remédier à l'iniquité et aux préjugés inconscients ;
- Gardant vivantes et actuelles dans l'esprit collectif les notions d'équité sociale, de respect pour tous et de protection des droits, notamment en regard des populations autochtones ;
- Continuant de supporter moralement, financièrement ou publiquement les initiatives qui prône la reconnaissance de l'autonomie de chaque individu et de l'accessibilité à la justice ainsi que la documentation et la revitalisation du droit autochtone ;
- Œuvrant aux éventuels travaux permettant le changement du nom de la *Loi sur les Indiens* et ultimement son abolition éventuelle ainsi que de coexistence des systèmes et traditions juridiques.

La Chambre des notaires du Québec et l'ensemble de la communauté notariale ont le devoir de même que la responsabilité de contribuer au développement d'un demain plus juste, et c'est ce que porte cette Déclaration.